

CANADA

Débats des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

CHAMBRE DES COMMUNES.

Présidence de l'hon. ALBERT SÉVIGNY,
Orateur.

Mardi, 21 mars 1916.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

CHEF DU SERVICE DES TRANSPORTS MILITAIRES.

L'hon. M. KEMP (ministre intérimaire de la Milice): Au cours de la séance d'hier, l'honorable député d'Assiniboia (M. Turriff) a prononcé ces paroles:

Je demanderai au ministre intérimaire de la Milice s'il est vrai, comme on le dit, que le colonel McBain a été nommé chef du service des transports pour le ministère de la Milice.

On lui a répondu: "Non".

CLAUSE DE SALAIRES COURANTS DANS LES MARCHÉS DE FOURNITURES MILITAIRES.

M. KNOWLES: Dans son numéro du 7 mars, le "Citizen", d'Ottawa, a publié le compte rendu d'une entrevue accordée par M. J. G. Watters, président du congrès fédéral des Métiers et du Travail au sujet de l'insertion d'une clause relative aux salaires courants dans les marchés de fournitures militaires, compte rendu où on lui fait dire ceci:

Le premier ministre lui a montré une partie d'un câblogramme confidentiel qu'il avait reçu de Lloyd-George et où celui-ci s'était déclaré opposé à l'insertion de la clause des salaires courants dans les marchés de fourniture de munitions accordés par le gouvernement impérial à des entrepreneurs canadiens.

Je demanderai au premier ministre si Lloyd George a communiqué avec lui à cette fin, par câblogramme ou autrement, c'est-à-dire s'il a affirmé carrément qu'il s'opposait à l'insertion de la clause des salaires courants dans les marchés en question.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN (premier ministre): Je ne me rappelle pas, en

ce moment, avoir reçu de Lloyd George pareille dépêche. Il est vrai qu'il s'est échangé de la correspondance confidentielle au sujet des conditions du salaire et de la main-d'œuvre au Canada, mais je ne me rappelle pas avoir reçu de dépêche conçue dans les termes que mon honorable ami a mentionnés.

LISTE OFFICIELLE DES SOLDATS CANADIENS DÉCORÉS.

L'hon. M. MARCIL: Le ministre intérimaire de la Milice ne croit-il pas que ce serait une excellente chose d'avoir une publication officielle qui donnerait la liste des Canadiens décorés par le gouvernement anglais, le gouvernement français ou autres? Un de mes électeurs m'a demandé une liste des Canadiens décorés pour services rendus au delà des mers, et j'ai cru comprendre des explications du département de la Milice que cette liste n'existait pas. Je demanderai au ministre de vouloir bien étudier cette question pour voir s'il ne serait pas à propos de combler cette lacune.

L'hon. M. KEMP (ministre intérimaire de la Milice): Il n'y a aucun doute qu'une liste officielle sera préparée le plus tôt possible. Je crois que mon honorable ami a raison de dire qu'il n'en existe pas dans le moment. Je m'occuperai de la question et je prendrai des mesures pour assurer la préparation d'une liste complète de tous les décorés.

LES PLANS DU PALAIS LEGISLATIF.

L'hon. M. ROGERS (ministre des Travaux publics): J'ai le plaisir d'annoncer à la Chambre que les architectes ont terminé le plan préliminaire pour la reconstruction projetée du palais législatif. Ce plan est maintenant exposé dans la salle n° 1. Les architectes seront sur les lieux jusqu'à six heures ce soir et se feront un plaisir de recevoir les députés et de donner toutes les explications qui pourront leur être demandées.